

Image not found or type unknown



droit du travailler dans le service publique pour les immigres

Par **vairai**, le 11/07/2012 à 21:47

En faite je suis tunisienne et je suis mariée avec conjoint français j ai eu seulement la carte d un ans ma question: est ce que j ai le droit de travailler dans l APHP HOPITAUX PUBLIQUES ou bien non?

Par **P.M.**, le 11/07/2012 à 22:12

Bonjour,
Tout dépend déjà si votre titre de séjour comporte une autorisation de travailler comme salariée...